



Politique
ESG



2022
décembre

POLITIQUE ESG

Sommaire

INTRODUCTION	3
POLITIQUE ESG ET RESPONSABILITÉ	5
SIENNA, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE	6
SIENNA, UN INVESTISSEUR RESPONSABLE	8
ENGAGEMENTS	10
TRANSPARENCE	11
CONCLUSION	12

INTRODUCTION

Nos racines

Sienna Investment Managers ou "Sienna" a un présent : son cœur de métier est de gérer, à travers ses filiales réglementée, des capitaux provenant d'investisseurs institutionnels (directement ou pour le compte de leurs réseaux), de *family offices* ou d'entreprises.

Outre les fonds gérés sur les marchés financiers, Sienna s'est rapidement développée dans le domaine des actifs non cotés avec des transactions essentiellement bilatérales lui permettant de développer un dialogue direct avec les entreprises : immobilier, dette privée, actifs privés, capital-risque, etc.

Investisseur à la recherche des meilleures solutions financières, Sienna est guidée par les valeurs d'innovation et de recherche de sens au service des investisseurs.

Sienna a également une histoire et ses origines sont liées principalement à celles de son actionnaire Groupe Bruxelles Lambert (« GBL »), un groupe entrepreneurial contrôlé par des familles industrielles et coté sur Euronext. Les engagements de GBL sont particulièrement forts en matière de lutte contre le changement climatique, de promotion de la diversité, de transparence et d'accès à des solutions de financements durables. En janvier 2022, GBL est devenu la première holding d'investissement à avoir des objectifs climatiques alignés sur une trajectoire de 1,5°C validée par la *Science Based Targets initiative* (« SBTi »). Les engagements de GBL et leur mise en œuvre sont reconnus par les Principes pour l'Investissement Responsable (« PRI »), S&P Global Rating et Sustainalytics. Ces engagements ont vocation à être rapidement repris par Sienna.

Sienna est aussi un partenaire de long terme des grands investisseurs institutionnels, qui constituent la majorité de ses investisseurs et dont les exigences environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») sont croissantes depuis plus de 10 ans. Ainsi, le groupe français Malakoff est coactionnaire de Sienna Gestion, dont les convictions portent notamment sur des engagements sociétaux forts tels que l'égalité hommes-femmes et le handicap.

Nos convictions

Sienna considère que la finance responsable a un rôle clé à jouer pour accompagner les différents acteurs de l'économie dans les transitions historiques auxquelles nous sommes confrontés : *Transition numérique* avec les fractures associées, *Transition démographique* et ses besoins de santé et de formation, *Transition sociétale* notamment autour de la parité et de l'inclusion, et bien sûr *Transition écologique* centrée aujourd'hui sur le climat et demain de manière plus large sur la biodiversité.

Face aux montants considérables d'investissements nécessaires pour réorienter la production, la consommation et les conditions de vie dans les prochaines décennies, la finance durable contribue déjà à orienter les flux financiers vers les activités qui façonneront l'avenir tout en maintenant une rentabilité optimale pour les investisseurs et les actionnaires.

La finance durable n'oppose pas durabilité et rentabilité. Au-delà des données strictement financières, elle prend également en compte les risques réels tout au long du cycle d'investissement (sélection, suivi, optimisation du portefeuille, désinvestissement), analysés sous l'axe de la double matérialité : les risques que l'environnement au sens large fait peser sur l'investissement, mais aussi ceux induits par les externalités négatives générées par les entreprises financées par les fonds que nous gérons.

Une vision collective

Sienna est un groupe de gestion d'actifs qui rassemble des compétences complémentaires en Europe, notamment dans les différents domaines de la gestion alternative, et opère dans des structures spécifiques qui offrent la spécialisation et la réactivité recherchées par nos clients investisseurs. Ces structures (gérants de fonds alternatifs ou « AIFM ») sont soumises à la réglementation financière et doivent se conformer aux obligations de transparence ESG et d'intégration des risques de durabilité, obligatoire depuis mars 2021.

L'objectif de cette Politique Environnementale, Sociale, de Gouvernance et d'Investissement Responsable (« Politique ESG ») est d'expliquer la stratégie, la politique et la gouvernance en place pour intégrer les considérations ESG dans les activités de Sienna. Elle décrit les engagements et les orientations de la société pour la mise en œuvre des trois piliers ESG. Avec cette politique ESG, Sienna fournit un cadre clair auquel toutes les sociétés du groupe peuvent se référer dans leurs différentes politiques, approches d'intégration, objectifs et ambitions ESG.

La Politique ESG complète la Charte de gouvernance d'entreprise de Sienna (la « Charte »), le Code de conduite de Sienna (le « Code »), la Politique de diversité et d'inclusion de Sienna (la « Politique D&I ») et la Politique d'exclusion de Sienna (la « Politique d'exclusion »).

La Politique ESG a été communiqué au Conseil d'Administration de Sienna IM de décembre 2022. Cette politique ESG sera révisée sur une base triennale.

Engagement externe

L'ESG est une dynamique que nous devons soutenir et développer tant au niveau national que mondial. Sienna adopte donc une approche sélective dans son engagement auprès de coalitions, chartes et engagements externes afin de pouvoir démontrer un impact réel en termes de contribution.

Dans cet esprit, Sienna adhère à PRI, au Pacte mondial des Nations Unies et à France Invest. Sienna encourage la participation active des collaborateurs des différentes entités de Sienna aux groupes de travail des associations et aux réflexions menées au sein des instances suivantes : Finance for Tomorrow, International Climate Initiative, France Invest ou l'Association Française de Gestion, par exemple.

- Liste des engagements et des chartes signés par Sienna disponible sur www.sienna-im.com.

POLITIQUE ESG ET RESPONSABILITÉ

Gouvernance ESG dirigée par le Conseil d'Administration

Sienna s'engage résolument dans sa stratégie ESG avec le soutien de son actionnaire et de la direction générale. Sienna s'appuie sur un système de gouvernance de premier ordre pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie ESG :

- Le Directeur Général est personnellement responsable de la stratégie, de ses objectifs, de ses réalisations et de son financement ;
- Le Directeur Général dispose d'un correspondant ESG dédié, nommé au Conseil d'Administration de Sienna IM ;
- Le Directeur Général est soutenu par le Directeur ESG, membre de l'équipe de direction, qui rend compte directement au Directeur Général et est chargé de mettre en œuvre la stratégie ESG de Sienna IM et de piloter l'approche des filiales spécialisées en fournissant des orientations fonctionnelles à chaque responsable ESG et en approuvant les programmes et communications mis en place ;
- Le Directeur Général dirige le Comité Stratégique ESG, qui réunit les mandataires sociaux des différentes lignes de produits ainsi que les membres du conseil d'Administration et le Directeur des Risques et de la Conformité (« CRCO ») ;
- Le Directeur ESG anime le réseau des correspondants ESG, qui est constitué de responsables ESG au sein de chaque structure du Groupe. Il s'assure que ces responsables rapportent directement à un mandataire social, et qu'un correspondant ESG est nommé au Conseil d'Administration de chaque filiale opérationnelle ;
- Le Directeur ESG s'assure que les pratiques du groupe sont en conformité avec le soutien du CRCO de Sienna IM.

L'organigramme ESG du Groupe est disponible sur www.sienna-im.com.

Indicateurs de performance clés

L'approche de gestion de Sienna implique la mesure et le suivi de ses actions ESG par le biais d'indicateurs clés de performance (« KPIs »). Les KPIs ESG sont issus des domaines de réalisation clés du groupe (ou « Engagements ESG »).

À partir de 2023, les KPIs ESG sont structurés sur une période de 3 ans et approuvés par le Conseil d'Administration de Sienna IM. De nouveaux KPIs ESG liés à la mise en œuvre de la Politique ESG ont été approuvés par le Conseil d'Administration de décembre 2022. Ils seront revus annuellement à l'avenir ou en cas de modification de la Politique ESG.

SIENNA, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Gouvernance

Sienna a adopté la Charte qui regroupe l'ensemble des règles de gouvernance de la société et notamment les principes régissant la conduite du Conseil d'Administration de Sienna ainsi que les règles de fonctionnement de cet organe. Ce document comprend également le *Dealing Code*, qui définit les règles applicables aux transactions effectuées par les collaborateurs de Sienna et de ses entités. La Charte est le document de référence pour tous les processus et politiques liés à la gouvernance.

- Charte de gouvernance d'entreprise disponible sur www.sienna-im.com
- Code de conduite disponible sur www.sienna-im.com

Diversité au sein du Conseil d'Administration et de la direction

Sienna s'engage à appliquer correctement les dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise. Sienna s'efforce d'appliquer la diversité à la composition de ses organes de gouvernance, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle. La diversité est donc un critère dans la sélection des nouveaux Administrateurs et de la direction. Sienna ne tolère aucune discrimination, quelle qu'elle soit, conformément à sa politique D&I.

- Politique D&I disponible sur www.sienna-im.com.

Éthique et intégrité

Sienna s'engage à mener ses activités de manière éthique et conformément aux lois en vigueur. Cela inclut l'interdiction de recourir à des pratiques illégales, notamment la corruption et l'abus de marché pour obtenir ou conserver un avantage commercial. Les valeurs fondamentales et les principes commerciaux de Sienna sont précisés dans le Code, qui indique en outre à qui tous les collaborateurs peuvent se référer en cas de question ou d'insécurité. Le Code indique les limites et les éléments à prendre en compte pour une conformité totale aux réglementations locales ainsi qu'aux pratiques anti-corruption.

Une politique RH adaptée

Sienna a décidé d'orienter sa stratégie de ressources humaines vers l'ESG. Cela implique la publication de sa politique D&I. Cela implique également l'indexation des dispositions salariales telles que la participation aux bénéfices sur des objectifs ESG clairs, comprenant mais ne se limitant pas à la parité. Des systèmes d'incitation supplémentaires liés à la performance des actifs à long terme ou à des commissions de performance sont également concernés.

En tant qu'employeur, Sienna estime que la création de valeur découle, entre autres, de sa capacité à attirer et à retenir des personnes talentueuses, de sexe, d'origine et de compétences diverses, qui adhèrent aux valeurs éthiques de Sienna. Ce talent est un atout essentiel pour Sienna en tant que société d'investissement.

Sienna s'engage à respecter les principes suivants :

- Créer une relation de travail positive et à long terme avec ses collaborateurs ;
- Fournir un environnement de travail diversifié et inclusif dans lequel les individus sont traités avec respect mutuel, dignité et équité ;
- Assurer l'égalité des chances en matière de recrutement, de nomination et de promotion sur la base des qualifications, des exigences et des performances appropriées ;
- Fournir un environnement de travail sûr et sain, exempt de toute forme de discrimination.

La politique D&I développe ces principes et indique aux collaborateurs de Sienna vers qui se tourner.

Une politique de formation continue pour tous

Au-delà de l'implication personnelle, la formation est la base de la réussite de toute démarche ESG dans un contexte économique et réglementaire nouveau, complexe et changeant.

Chaque année, Sienna forme l'ensemble des collaborateurs du Groupe ainsi que les membres des Conseils d'Administration du Groupe aux principaux enjeux ESG. Sienna finance également des formations ESG pour certains experts internes.

Sécurité informatique et cybersécurité

En raison de la tendance actuelle à la numérisation, y compris, mais sans s'y limiter, le cloud computing, il est essentiel pour Sienna de s'assurer que l'accès au réseau, aux systèmes informatiques et aux données est garanti à tout moment et que Sienna est bien préparée à prévenir des interruptions de systèmes informatiques et/ou les incidents majeurs en matière de sécurité informatique ou de cybersécurité.

Sienna établit des procédures pour tous les collaborateurs afin de gérer les menaces potentielles en matière de sécurité informatique et de cybersécurité :

- Un processus d'escalade clair que les collaborateurs peuvent suivre dans le cas où un collaborateur remarque quelque chose de suspect ;
- Des plans de continuité et d'urgence et des procédures de réponse aux incidents sont en place et testés régulièrement ;
- Les failles et les incidents potentiels en matière d'information et/ou de cybersécurité sont signalés aux organes de gouvernance et de surveillance et aux autorités réglementaires concernés.

Un engagement en faveur de l'environnement

En tant que société d'investissement et en raison de la nature de son activité, Sienna a un impact environnemental direct non matériel. Malgré cette empreinte environnementale non matérielle, Sienna s'engage à :

- Intégrer les valeurs environnementales dans ses activités et limiter tout impact négatif dans son propre périmètre ; et

- Agir en tant qu'investisseur professionnel en intégrant tous les aspects ESG, y compris les impacts environnementaux des entreprises de son portefeuille, dans ses processus d'investissement, comme décrit dans les sections suivantes.

Sienna s'engage à respecter les lois et réglementations environnementales applicables et à gérer et évaluer, le cas échéant, tout impact environnemental prévisible lié à ses activités. En outre, Sienna encourage la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique, de mobilité verte et de gestion des déchets au sein du groupe, dans le but de réduire sa consommation d'énergie et la consommation de ressources naturelles.

Malgré son impact environnemental direct non matériel, Sienna vise à minimiser son empreinte carbone afin de contribuer à l'effort global et de servir d'exemple aux entreprises de son portefeuille. Enfin, l'ensemble des collaborateurs de Sienna est conscient de l'impact environnemental de l'entreprise et respecte les engagements pris dans ce domaine.

Par son engagement dans une stratégie environnementale, le groupe sensibilise ses collaborateurs en encourageant les gestes écologiques tels que l'utilisation de fontaines à eau et la réduction et/ou le recyclage du papier au bureau, la sélection de moyens de transport à faible émission de carbone ou l'utilisation de sources d'énergie alternatives.

Une politique de mécénat intégrée à la démarche ESG

Une approche d'investisseur durable n'est pas le seul moyen pour les sociétés financières de contribuer aux transitions. Le partage des résultats financiers permet également de soutenir des acteurs ayant besoin d'un accompagnement particulier ou des causes difficiles à financer. Sienna met en place un fonds de dotation en lien avec son actionnaire GBL dans le cadre de la transition équitable et durable. Cette initiative sera financée à partir de 2023, notamment avec une partie des revenus récurrents de Sienna et des actions liées à la performance des actifs.

SIENNA, UN INVESTISSEUR RESPONSABLE

Politique d'exclusion

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna met en œuvre une Politique d'exclusion. Sienna agit conformément aux lois nationales et internationales, aux interdictions, aux traités et aux embargos applicables pour définir son univers d'investissement. En plus de ces exigences légales, Sienna prend également en compte les exclusions sectorielles et normatives telles que les droits de l'homme, le tabac, la pornographie et l'exposition au charbon. La Politique d'exclusion décrit les conditions d'application de ces exclusions.

- La Politique d'exclusion est disponible sur www.sienna-im.com.

Gestion des controverses et processus de due diligence

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna vise à mettre en œuvre des processus robustes d'identification des controverses et des risques ESG potentiels au stade du pré-investissement. La nature des travaux de due diligence ESG est spécifique à chacun des processus d'investissement déployés par les différentes équipes de gestion de Sienna et est précisée dans leurs propres cadres d'intégration ESG.

Les conclusions de ces processus de due diligence ESG sont spécifiquement documentées dans les recommandations d'investissement ou de financement fournies au comité d'investissement responsable de la décision d'investissement.

Prise en compte de la dimension ESG tout au long du processus de décision

En complément des éléments mentionnés ci-dessus, Sienna met en œuvre une politique d'intégration des paramètres ESG lors des phases de financement et de détention des actifs. En particulier, les actifs considérés font l'objet d'une revue annuelle des risques ESG, notamment les risques physiques climatiques et de transition. Les spécificités inhérentes à chaque processus d'investissement et à chaque classe d'actifs sont décrites dans les politiques ESG propres aux différentes classes d'actifs et solutions d'investissement proposées.

En cas de controverses graves impactant un actif détenu ou financé par Sienna, le Comité Stratégique ESG de Sienna peut être amené à définir la position du groupe.

Engagement et exercice des droits de vote

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna exige la mise en œuvre de programmes et de plans d'engagement par les actifs investis ou financés sur la base des conclusions des analyses de risques préliminaires et des revues annuelles des risques ESG. En raison des spécificités inhérentes à chaque classe d'actifs, l'objet et les conditions de ces plans d'engagement restent propres à chaque processus d'investissement et sont décrits dans la documentation spécifique à chaque entité et produit.

L'exercice des droits de vote fait partie intégrante de l'engagement ESG des différents gérants de fonds et Sienna exerce les droits de vote attachés à ses investissements pour le compte de ses clients. La politique de vote spécifique à chaque produit et le reporting dédié sont disponibles sur les sites internet de chaque entité régulée.

Désinvestissement

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, Sienna demande à ses entités d'explicitier les conditions de désinvestissement induites par les facteurs ESG. En raison de la spécificité de chaque classe d'actifs, ces éléments sont décrits dans les politiques d'investissement responsable de chaque entité et produit.

Un accès organisé aux données

L'accès à l'information est la clé pour fixer des objectifs et assurer le succès de l'intégration ESG tout au long du cycle d'investissement.

En outre, sans la mise en place de mesures visant à collecter systématiquement des données sur le terrain, la conformité aux réglementations européennes en matière de transparence et de reporting

(Règlement de l'UE sur les informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers, « SFDR », ou Règlement de l'UE sur l'établissement d'un cadre visant à faciliter l'investissement durable, et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, « Taxonomie » ne peut être assurée.

Sienna réalise une grande partie de ses transactions sur le marché privé de manière bilatérale et ne peut pas systématiquement s'appuyer sur des fournisseurs de données ESG externes.

Sienna investit donc dans le renforcement de ses processus et de son système d'information pour collecter les données transférées par des prestataires spécialisés ou transmises directement par les emprunteurs tout au long du cycle d'investissement.

ENGAGEMENTS

Action en faveur du climat

Compte tenu des défis et des menaces que représente le changement climatique, Sienna soutient publiquement l'Accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Sienna met en œuvre les recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (« TCFD ») ainsi que l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation aux risques climatiques pour Sienna, ses investissements et l'exposition de ses clients à ces risques. Sienna entend contribuer à l'alignement progressif des marchés financiers sur les objectifs climatiques et formalisera son engagement en faveur d'initiatives reconnues sur des objectifs climatiques ambitieux, telles que l'initiative SBTi ou la *Net Zero Asset Managers Initiative* (« NZAMI »).

Action en faveur de la biodiversité

La question climatique a été l'un des thèmes structurants de l'ESG sur la décennie 2010-2020. Les développements méthodologiques, les cadres de reporting et les approches de structuration des engagements développés sur le thème du climat constituent un terrain fertile pour des avancées significatives sur des thèmes complémentaires comme la biodiversité. Sienna est convaincu que la biodiversité deviendra à l'avenir l'un des facteurs clés de différenciation d'une offre durable de qualité. Sienna entend donc proposer des solutions d'investissement particulièrement innovantes et différenciantes sur cette thématique, basées notamment sur des indicateurs concrets et quantifiables qui mesurent l'impact et les efforts consentis pour protéger la biodiversité. A cet effet, Sienna bénéficiera de l'expertise d'Iceberg Data Lab, société spécialisée dans les données sur la biodiversité dans laquelle le groupe a pris une participation en juillet 2021.

Action en faveur de la parité

Le thème de la parité a historiquement façonné l'engagement ESG de certaines des entités qui composent aujourd'hui Sienna, comme Sienna Gestion. Sienna reconnaît les progrès réalisés par ces entités dans ce domaine et confirme son engagement global et celui de l'ensemble de ses produits en faveur de la parité. Dans ce contexte, Sienna s'associera aux initiatives de marché contribuant à la promotion de la parité et assurera l'engagement et la transparence de tous ses produits et processus de gestion sur le thème de la parité avec les spécificités imposées par la nature des actifs considérés.

Action en faveur des personnes en situation de handicap

La promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap a également été un axe fort de l'engagement social de certaines entités de Sienna. Souhaitant poursuivre les efforts entrepris dans ce domaine, Sienna reconnaît les progrès réalisés par ces entités dans ce domaine et confirme son engagement et celui de l'ensemble de ses lignes de produits sur cette thématique.

L'impact au cœur de notre style de gestion, en ligne avec les classifications SFDR Art. 8 et Art. 9

Notre ADN est fermement axé sur l'action en faveur de l'économie réelle et de l'impact. Il nous incite à nous concentrer sur les investissements ayant un impact significatif plutôt que de simplement récompenser les meilleures pratiques établies.

Dans cet esprit, Sienna contribuera à transformer directement l'économie avec des produits de financement durable innovants tels que des obligations vertes, des financements obligataires liés à l'ESG ou la mise en place de plans d'incitation avec une forte composante ESG au sein des entreprises dans lesquelles Sienna investit.

Sienna, en lien avec ses clients investisseurs, continuera à développer et à proposer des solutions d'investissement durable reconnues avec une dimension d'impact, conformément aux exigences réglementaires de l'Art. 8 et de l'Art. 9 du SFDR.

- Liste des fonds SFDR Art. 8 et Art. 9 disponible sur www.sienna-im.com.

TRANSPARENCE

La recherche de labels

Le processus de labellisation est important car il harmonise et simplifie l'évaluation des investisseurs lors de l'analyse des produits de Sienna. Sienna poursuivra son action dans ce domaine pour ses fonds gérés avec les labels SRI, Finansol, Greenfin ou Luxflag, par exemple.

Sienna développe également ses propres méthodologies d'analyse ESG. Dans ce cadre, Sienna prend en compte les labels des emprunteurs, B-Corp ou Ecovadis par exemple, ou promeut des labels sectoriels comme le Label « Haute Qualité Environnementale » dans le secteur de l'immobilier.

Enfin, Sienna soumettra prochainement ses propres activités à une notation ESG au niveau du groupe, comme GBL l'a fait avec S&P Global.

Nos obligations en matière de transparence

Sienna et ses entités réglementées se conforment aux exigences réglementaires locales et européennes pertinentes en matière de communication non financière, en particulier la SFDR et la Directive EU relatif à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (« CSRD »).

Sienna attend également des sociétés dans lesquelles elle investit qu'elles divulguent des informations ESG importantes et financièrement pertinentes afin de permettre aux investisseurs de mieux comprendre, évaluer et apprécier les risques et opportunités potentiels, y compris l'impact potentiel des facteurs ESG sur les performances de l'entreprise. Sienna soutient l'alignement de ses pratiques de reporting non financier pour ses investissements avec les recommandations émises par le *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB ») et les recommandations émises par TCFD. Sienna encourage également ses investissements à anticiper la mise en œuvre de la réglementation CSRD.

Outre les communications non financières des cadres réglementaires évoqués ci-dessus, Sienna communiquera également sur ses réalisations en matière d'investissement responsable dans le cadre de son reporting annuel PRI. Nous encourageons nos parties prenantes à consulter ces communications pour obtenir des informations sur nos pratiques et nos réalisations.

- Le site web de Sienna est accessible à l'adresse suivante : www.sienna-im.com.

CONCLUSION

Dans le contexte actuel, avec l'acuité sans précédent des problématiques environnementales et sociales auxquelles nous sommes confrontés, notre politique ESG sera nécessairement amenée à évoluer. Afin d'anticiper, de justifier et de suivre ces évolutions, et au-delà des obligations réglementaires auxquelles elle se conforme, Sienna rendra compte régulièrement et concrètement de ses réalisations, du niveau de conformité de ses engagements, de l'évolution de son organisation et de son positionnement ESG. En effet, ces engagements n'ont de sens aujourd'hui et demain que s'ils sont partagés de manière simple et transparente avec nos partenaires et collaborateurs qui composent Sienna.

Sienna Investment Managers, Politique ESG, version 1.0, décembre 2022